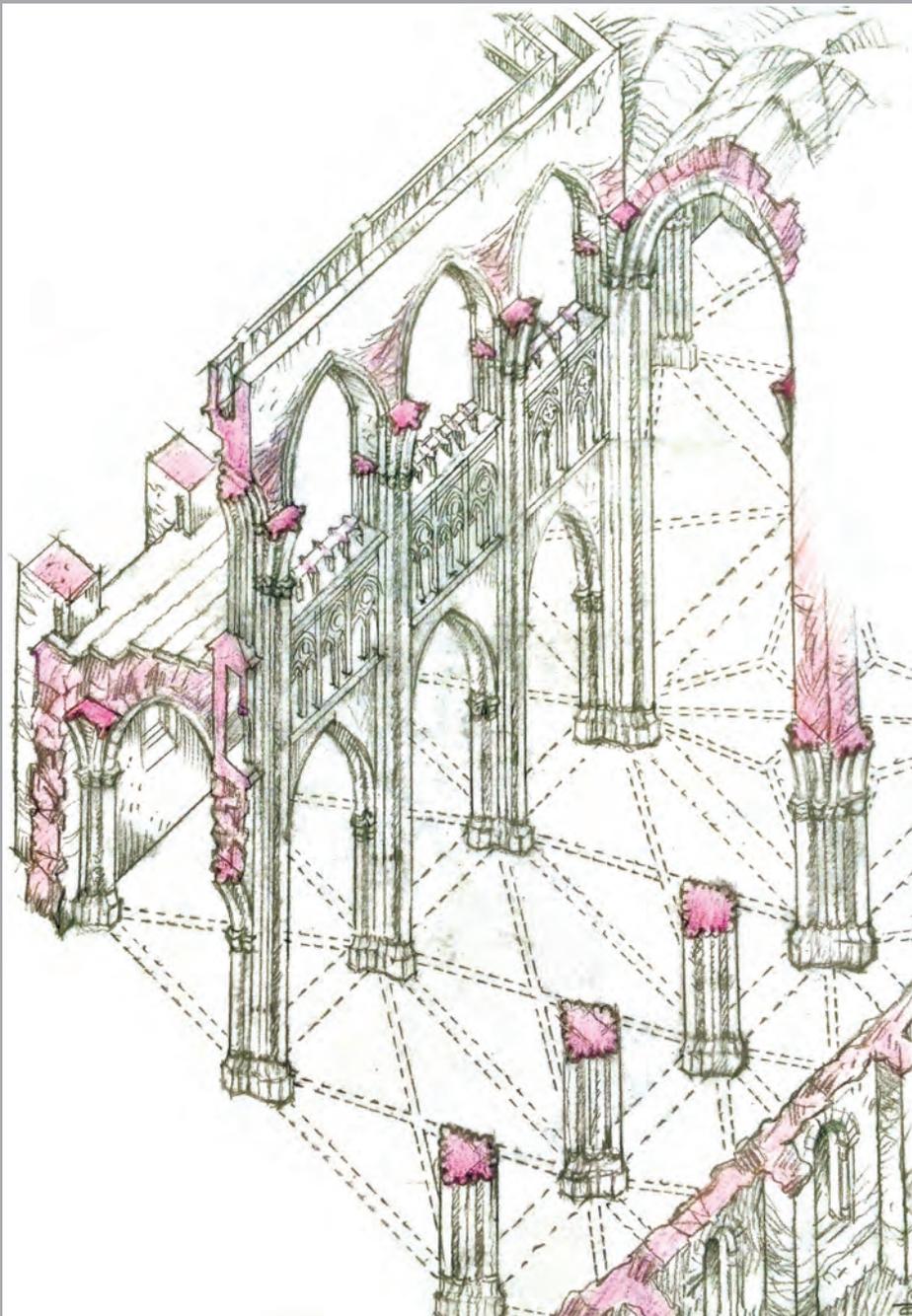


MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



Tomes LXXX-LXXXI - 2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



TOMES LXXX-LXXXI

2020-2021

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

Comité de lecture et d'impression de ce volume :

Jean-Luc BOUDARTCHOUK, directeur adjoint scientifique et technique à l'Inrap Midi-Méditerranée
Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Michelle FOURNIÉ, professeur d'histoire médiévale honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art
Diane JOY, directrice du patrimoine à la Communauté d'agglomération du Grand Rodez
Jean-Michel LASSURE, docteur en histoire, UMR 5 608 UTAH-CNRS
Louis PEYRUSSE, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Bernard POUSTHOMIS, archéologue (HADES)
Nelly POUSTHOMIS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Michelle PRADALIER, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Bernard SOURNIA, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Coordination éditoriale : Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS

Illustration de couverture : État restitué de la nef de la cathédrale de Bayonne en 1335. *Croquis de B. Sournia.*

Abréviations :

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).
A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.
A.N. Archives nationales (Paris).
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.
B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.
C.A. Congrès Archéologique.
M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.
M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.

*Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
mars 2023
Dépôt légal : juin 2023*

Mise en page



art'air-éd.
atelier de mise en forme des livres
Pascale et Marc Balty - www.artair-edition.fr

Comité scientifique :

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Joëlle BURNOUF, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone
Manuel CASTIÑEIRAS, directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Patrice CONTE, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de Service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie - Jules Verne, TRAME
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE, Paris
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du Musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes
Gérard PRADALIÉ, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
François RÉCHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Jérôme RUIZ, restaurateur de peintures
René SOURIAC, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société Française d'Archéologie

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :

<http://societearcheologiquedumidi.fr/>

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique (samf@societearcheologiquedumidi.fr), avec vos nom, prénom et adresse.

SOMMAIRE

Mémoires

Patrice CABAU, Daniel CAZES, Louis PEYRUSSE, Henri PRADALIER et Bruno TOLLON <i>Hommages à Maurice Prin</i>	23
Philippe GARDES <i>Léon Joulin et la question du rempart de Vieille-Toulouse</i>	39
Anne BOSSOUTROT et Marie-Lys DE CASTELBAJAC <i>La restauration des peintures du bras nord de la basilique Saint-Sernin</i>	55
Laurent MACÉ <i>Le testament inédit de la reine Jeanne, comtesse de Toulouse (1199). Mémoire et parenté d'une Plantagenêt dans le Midi</i>	83
Valérie ROUSSET <i>L'ancienne cathédrale d'Albi, archéologie du bâti</i>	113
Valérie ROUSSET <i>La grange cistercienne de Naucelle</i>	141
Catherine VIERS <i>Le 10, rue Séguier - 2, impasse Bonhomme à Figeac</i>	155
Catherine VIERS <i>Le château d'Ornézan dans le Gers</i>	175
Bernard SOURNIA <i>Une abbaye dans la capitale des vicomtes de Béarn : la collégiale Saint-Pierre d'Orthez</i>	191
Jacques DUBOIS <i>Le portail Saint-Jean de la cathédrale de Limoges</i>	213
Jacques DUBOIS <i>Un grand chantier méconnu des années 1500 : la cathédrale d'Auch</i>	227
Bruno TOLLON <i>Emblématique et histoire de l'art : à propos de la cheminée de l'hôtel Molinier</i>	247
Stéphane PIQUES <i>La poterie peinte commingeoise et les fouilles nord-américaines des sites coloniaux du XVIII^e siècle</i>	261
<i>Varia</i>	
Guy AHLSELL DE TOULZA <i>L'église Saint-Amans près de Rabastens</i>	279
Gilles SÉRAPHIN <i>Le château de Bruniquel au temps de Nicolas Bachelier</i>	287
<i>Bulletin de l'année académique 2019-2020</i>	293
<i>Bulletin de l'année académique 2020-2021</i>	325

L'ANCIENNE GRANGE CISTERCIENNE DE BONNEFON DITE « LE CHÂTEAU » À NAUCELLE (AVEYRON)

Par Valérie ROUSSET *

Le site

L'ancienne grange cistercienne¹ située à plus de 20 km à vol d'oiseau de son abbaye, Bonnetcombe, est implantée dans le Ségala aveyronnais au sud du bourg médiéval de Naucelle, *Nova Cella* (nouvelle celle), fondé par l'abbaye au XII^e siècle. Le bâtiment, initialement isolé, est environné par plusieurs corps de ferme regroupés au sud après 1830 (fig. 1, 2, 3). Il occupe le point haut d'un plateau argileux en covisibilité avec le bourg au-delà de la petite vallée du Lieux, confluent du Viaur, dont les eaux actionnaient le moulin de Bonnefon aménagé sur son cours par les moines. Les eaux d'une source dont la localisation exacte n'est pas connue s'écoulent au nord pour alimenter un petit étang à l'est duquel un

puits témoigne, avec un second puits situé au nord, de la qualité hydraulique du site qui justifie le toponyme *Bonnefond*, au XVIII^e siècle, puis *Bonnefon* à partir du XIX^e siècle.

La bâtisse, autrefois dominante sur le paysage, n'est perceptible au premier abord que par sa haute tour ronde émergeant d'un ensemble bâti hétérogène issu de la succession progressive de dépendances agricoles élevées aux XIX^e (après 1830) et XX^e siècles. La discrétion du bâtiment médiéval est due à sa quasi-destruction en 1964 (fig. 7, 8, 9, 10), de laquelle n'ont été sauvés que deux de ces murs, remarquables par leur épaisseur et leur mise en œuvre en brique épaisses, qui sont inclus à présent dans une bergerie et un hangar agricole (fig. 11).



FIG. 1. LA GRANGE DE BONNEFON ET SA TOUR vues du sud-est. Cliché V. Rousset.

* Communication présentée le 4 mai 2021, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2020-2021 », p. 347-348.

1. ROUSSET Valérie, *Étude archéologie du bâti*, 2020, 43 p. Maîtrise d'ouvrage : associations C.E.P.E.N.S. (Culture et Patrimoine en Naucellois et Sauveterrat) et Cisterciens en Rouergue. Mes remerciements à M. et Mme Balssa, propriétaires de la grange de Bonnefon, et à M. Francis Galibert, exploitant agricole occupant les lieux. Étude du bâti réalisée en vue de travaux de restauration à venir.

Malgré l'ajout de bâtiments, la topographie du site est encore marquée par deux buttes enherbées, au nord et à l'ouest, doublant deux dépressions légères dont le tracé correspond sur le plan cadastral de 1830 à la limite parcellaire (fig. 2). Ce relief pourrait évoquer une clôture constituée soit par l'enceinte d'un programme défensif, soit par des bâtiments dont le principe est illustré par une vue cavalière de 1667 (fig. 6).

Le contexte historique

La grange de Bonnefon, grand domaine agricole dans l'acception terminologique historique, appartenait à l'abbaye cistercienne de Bonnetombe, fondée en terres rouergates par Raymond V, comte de Rouergue, et Hugues, évêque de Rodez, en 1167². D'après l'historiographie, le domaine aurait gagné en superficie suite à la vente en 1225 de la grange de la Serre, fondée vers 1155-1160 par l'abbaye de Bonneval³. L'abbaye de Bonnetombe comptait plusieurs granges (domaines) réparties sur plusieurs paroisses : la grange de Vareilles créée en 1163, qui devint du XVI^e au XVIII^e siècle l'une des résidences favorites des abbés, Lafon, Moncan, Bar, Bernac, Is, Saint-Félix et Bougaunes.

Le domaine et seigneurie de Bonnefon, « consistant en château, domaine de quatre paires de bœufs, franc, noble et assorti, pigeonnier, chapelle, four banal »⁴, doté de plus de 300 hectares de terres non acensées, de lieux d'habitation, d'exploitation et de stockage nécessaires à l'agriculture et à l'élevage, de moulins dont le proche moulin de Bonnefon sur le Lieux, comprenait au XV^e siècle 40 mas sur un territoire de 6 000 hectares environ (fig. 4). Un censier de 1520 précise l'existence d'un pressoir à vis⁵. La toponymie renseigne sur le choix de l'implantation sur un point haut mais proche de la rivière sur laquelle les moines blancs avaient établi un moulin bladier, doté d'une *bonne fontaine* et de terres fertiles et donc d'un environnement originel privilégié et favorable à son succès. Selon l'historiographie, la grange aurait été prise et incendiée par les Anglais en 1369⁶, fait qui justifierait pour certains la

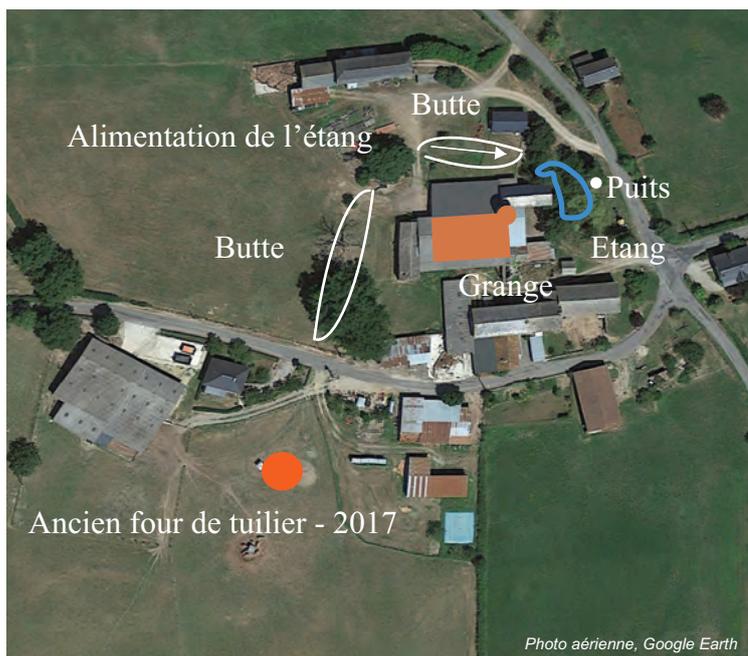


FIG. 2. LA GRANGE DE BONNEFON, VUE AÉRIENNE ET CADASTRE. En orange, l'emprise initiale du bâtiment et sa tour. Photo aérienne Google Earth 2019.

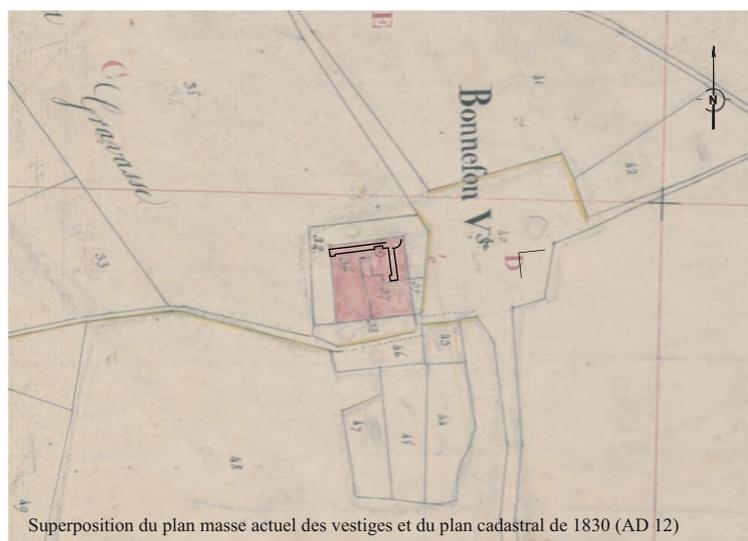


FIG. 3. LA GRANGE DE BONNEFON. Plan cadastral de 1830, détail.

2. VERLAGUET 1918-1925, p. 1.

3. IMBERT 2008.

4. VERLAGUET 1918-1925, p. 723.

5. IMBERT 2008, p. 10.

6. MIQUEL 2016, p. 160.



FIG. 4. CARTE DES POSSESSIONS DE L'ABBAYE DE BONNECOMBE.
Extrait de : Cisterciens en Rouergue.

quantité de briques noircies. C'est de la démolition de 1964 que fut sauvée une dalle de pierre⁷ carrée, sculptée d'un quadrilobe au centre duquel est figuré un écu aux armes de l'abbaye (crosses) et de Mgr Hugues de Castelpers, abbé de Bonnecombe (1422-1432), que surmontent la crose et la mitre : parti, au premier, d'azur à deux crosses adossées d'or à la bordure de même ; au deuxième d'or au château à 3 tours de sable ouvert d'or, à la bordure crénelée de sable (fig. 5). Sur les côtés, une inscription en occitan et lettres gothiques, L'AN MCCCCXXVII FO COMMENSAT BARAR AQUEST LOC. PER MOS. HUC DE CASTELPERS ABAT DE BONACUMBA (l'an 1427 fut commencé de fermer ce lieu par monseigneur Hugues de Castelpers abbé de Bonnecombe), apporterait un élément capital sur l'histoire de la grange alors dans les tourments de la guerre de Cent Ans, si toutefois l'objet, qui ne porte pas mention du site concerné, a trait à ce lieu et non au bourg de Naucelle dont on sait qu'il fut fortifié seulement après 1424⁸. Aussi, une campagne de

7. Elle est conservée dans l'église de Naucelle.

8. Le 6 novembre 1424, Hugues de Castelpers, et noble Philippe de Landore rencontraient dans l'église de Naucelle les habitants du lieu, qui leur demandaient d'entourer de fossés et de murailles leur bourg qui n'était point fermé. VERLAGUET, p. 236, 723.



FIG. 5. DALLE SCULPTÉE PROVENANT DE LA GRANGE DE BONNEFON, conservée dans l'église de Naucelle. Cliché V. Rousset, 2019.

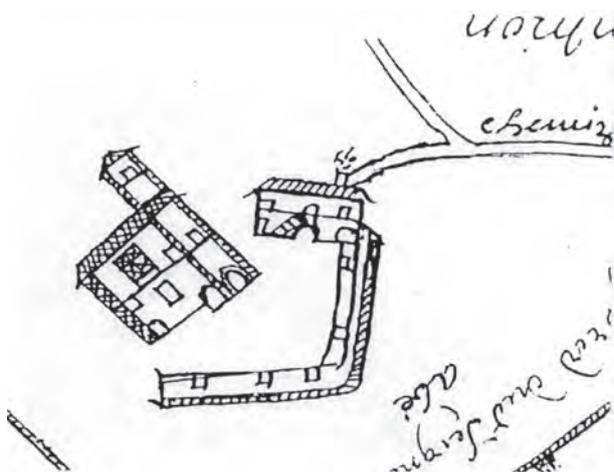


FIG. 6. VISITATION DE LA GAMASSE EN 1667. Plan, A.D. Haute Garonne.



FIG. 7. LE CHÂTEAU DE BONNEFON VERS 1912. Extrait du fonds photographique de Jacques Balssa, dans Jean (Patrick), Rousseau (Donatien), Samson (Edmond) (1870-1922). Une mémoire humaniste du Ségala Carmausin. Un fonds photographique inédit. 2012.



FIG. 8 : LA GRANGE VERS 1960. Fonds Émile Sudres.

espaces, cuisine à l'est avec extension, de type appentis, réservée à l'évier (dépendance sous couverture à une pente accessible par la dernière porte conservée. Une porte dans le mur sud (disparu) communiquait avec l'adjonction.

De la cuisine chauffée par la cheminée monumentale, partait à l'angle sud-ouest l'escalier de bois à deux volées en équerre menant aux étages. À la cuisine succédaient deux pièces à usage de débarras. Les chambres se situaient probablement au second étage comme en 1740 et 1773, d'après Gilbert Imbert, qui précise qu'elles étaient alors disposées

fortification, dont le dernier témoin serait à ce jour la tour de Bonnefon, est à considérer avec la plus grande des précautions.

Les archives ne renseignent pas quant aux bâtiments de Bonnefon, dont le domaine fut mis en commende en 1470⁹, avant 1667, date d'une vue cavalière dessinée à l'occasion de la visite de la Gamasse (bois sur la commune de Naucelle dépendant de la grange de Bonnefon). Malgré le détail d'une porte basse dans la tour, peu compatible avec ce que l'on connaît du bâtiment d'après ses vestiges, le dessin du corps principal peut schématiquement refléter la composition antérieure aux aménagements du XVIII^e siècle (fig. 6). Ce sont en effet le plan cadastral dressé en 1830 et plusieurs photographies qui illustrent les faits de l'histoire du bâtiment. En 1789, 295 livres furent consacrées aux réparations du couvert du château et du fournil de Bonnefon ainsi qu'au four de Naucelle¹⁰.

À la Révolution, le domaine composé de « château, bâtiments agricoles, patus, terres, près, mande, bois taillis gamassade, aire-sol, jardins, d'un seul tènement » fut vendu comme bien national le 7 juin 1794¹¹ à Antoine Lacombe. Le cadastre napoléonien, établi trente-six ans après, représente un bâtiment de plan carré résultant de l'extension ancienne vers le sud de la construction primitive – fait confirmé par les images récentes où figure l'adjonction constituée d'un niveau unique (fig. 3, 7, 18). Un haut mur ouvert par un grand portail charretier fermait la cour bordée au nord (depuis 1871 ?) par un corps de dépendance développé côté est. Cette clôture, détruite peu après les années 1910 et qui ne peut être antérieure à 1830, renouvelle, semble-t-il, un parti ancien attesté en 1667 (fig. 7, 9, 10).

M. Boudou, agriculteur qui vécut dans ces lieux jusqu'à sa quasi-démolition en 1964, se souvient de l'intérieur du bâtiment dans lequel on accédait par la porte, aujourd'hui murée, depuis la cour. Au rez-de-chaussée subdivisé en trois

9. Le domaine fut dès lors confié à des fermiers généraux. VERLAGUET, p. 20.

10. VERLAGUET 1918-1925, p. 724.

11. VERLAGUET 1918-1925, p. 725.

au-dessus du grenier du château¹². Une photographie des années 1960 montre l'état de vétusté du bâtiment, fissuré et dépourvu d'une grande partie de sa toiture. Quatre ans plus tard, la construction abandonnée fut détruite et reconvertie en hangar agricole pour lequel les parties basses des anciennes façades nord et est, seules à être conservées, servirent d'appui (fig. 8).



FIG. 9. LA GRANGE PENDANT SA DESTRUCTION EN 1964.
Fonds Émile Sudres.

Étude archéologique du bâti

Les vestiges de l'ancienne grange/château qui se résument à deux anciennes façades (mur M1, M2), au nord et à l'est, et au départ de deux autres façades au sud et à l'ouest (M3, M4) définissent un grand bâtiment de plan rectangulaire de 130 m² de surface au sol. Une tour circulaire à l'angle nord-est s'élève sur trois niveaux qui ont perdu leur couverture conique à coxyau (fig. 7). L'étude a concerné les parements de ces vestiges, sauf le parement extérieur de l'ancienne façade nord recouvert d'une couche d'enduit de ciment. L'inaccessibilité des parties supérieures de la tour a contraint son étude, la réduisant à son rez-de-chaussée.

Les matériaux et leurs mises en œuvre

La brique

L'emploi de la brique est exclusivement lié à la construction initiale (USC 100) même si on la trouve en remploi dans des phases postérieures où elle peut alors être associée à des moellons de pierre (fig. 15, 16). Il s'agit d'une brique cuite de pâte rougeâtre incluant des graviers de micasciste, épaisse de 5,5 cm à 8 cm et déclinée en trois modules distincts : 5,5-6 x



FIG. 10. CHÂTEAU DE BONNEFON, PRÈS NAUCELLE (Aveyron). Vue des façades nord et ouest.
Carte postale, vers 1910.

26 x 42 cm - 7 x 24-26 x 35 cm - 8 x 23-24 x 35 cm. Un grand nombre d'entre elles, notamment sur le parement intérieur du mur nord (M2), est noirci du fait d'une surcuisson et non d'un incendie dont on prête les faits aux exactions anglaises de 1369. Ces mêmes caractéristiques sont celles des briques mises au jour lors du dégagement d'un ancien four de tuilier découvert à quelques dizaines de mètres de la grange (fig. 2). L'emploi d'une « argile rouge à graviers » sur les deux sites, qui s'explique par la nature géologique du sol, et le module commun des briques, suggère l'hypothèse d'un atelier de production mis en œuvre pour la construction de la grange, voire de ses dépendances.

12. IMBERT 1990, p. 8, 34.

La pierre

Le schiste, sous forme de moellons allongés ou de déchets de taille, constitue le matériau des assises du soubassement des murs en brique, qui sert d'interface entre la maçonnerie de terre cuite et le substrat argileux (M1, 2, 3, 4). Ce matériau, utilisé aussi dans la réalisation de la porte P2 de la façade est (M1) est celui de la tour postérieure au bâtiment primitif où il est très ponctuellement associé à des blocs de gneiss et de quartz. Le gneiss, extrait de proches carrières, participe aux encadrements des baies des périodes médiévales et modernes ainsi qu'à la cheminée qui inclut également des blocs de grès et de calcaire (fig. 15).

La terre

La terre argilo-sableuse chargée en graviers est pour l'essentiel, hormis le mortier de la tour composé de sable de forte granulométrie et de chaux, le matériau des mortiers et des enduits.



FIG. 11. LES VESTIGES INTÉRIEURS DE L'ANCIENNE GRANGE. Les murs M1 et M2.
Cliché V. Rousset, 2019.



FIG. 12. FENÊTRE F1 découverte après sondage de l'enduit. Élévation extérieure mur M2. *Cl. V. Rousset, 2019.*

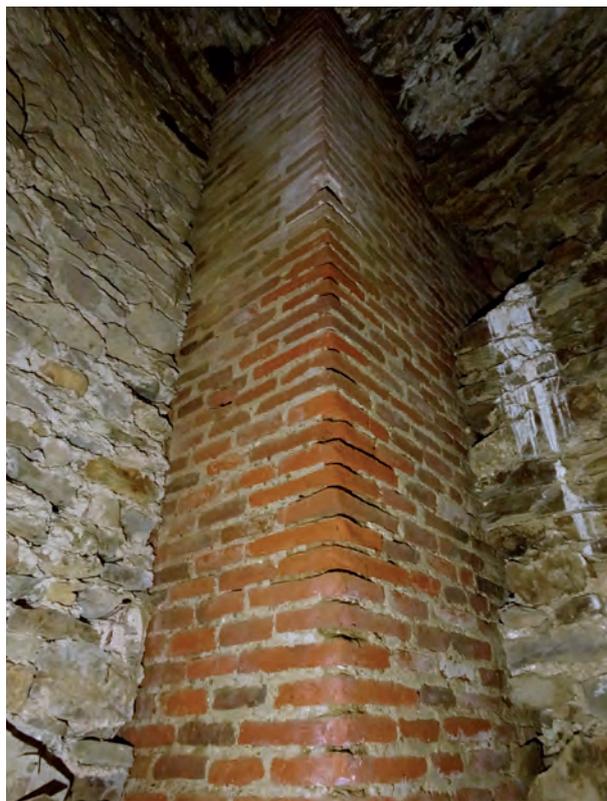


FIG. 13. LA TOUR, MUR M5. L'angle du bâtiment roman en brique à joints beurrés (murs 1 et 2). *Cliché V. Rousset, 2019.*

Le bâtiment médiéval initial

Le bâtiment initial, bâti en briques épaisses (USC 100), est conservé sous la forme de ses deux façades nord et est (murs M2, M1) et du départ des deux façades sud et ouest (M3, M4) formant un plan rectangulaire allongé est-ouest (fig. 15). La hauteur maximale conservée aujourd'hui n'excède pas 5 m sur le mur nord si on exclut l'angle nord-est qui se développe jusqu'au 3^e niveau de la tour, ce qui situe la hauteur du bâtiment initial à 14 m au moins. Le parement intérieur du mur nord, M2, est particulièrement altéré suite à la démolition de 1964. Ces élévations de 1,55 m d'épaisseur présentent en partie basse un appareil de moellons de schiste assisés sur des soubassements de schiste débordant de 15 à 23 cm (Re2, 4, 6, 7) formant fondation (fig. 15). Les retraites intérieures peuvent définir le niveau du sol initial. Le mortier des parements des murs et de leur blocage se compose de chaux grasse – on note quelques petits nodules – et de terre argilo-sableuse de teinte gris-jaune chargée en graviers.

Le briquetage est complété par des joints de parement beurrés réalisés avec ce même mortier et ne sont conservés que sur les faces extérieures des murs M1, M2 et M3. En parement intérieur ne subsistent que des joints de pose qui devaient être couverts par un enduit. Cette hypothèse paraît soutenue par les restes d'un enduit, ED1 (USC 104) (fig. 15), maintenu au fond d'une retraite de maçonnerie, Re3, dans la partie supérieure du mur nord (M2). Composé de chaux, de terre argilo-sableuse de granulométrie moyenne et légèrement teintée de rose, il est soigneusement lissé et porte l'empreinte d'une poutre de rive à l'extrémité gauche du mur.

Deux retraites de maçonnerie Re3 et Re5 (ainsi que le tronçon d'une poutre de rive, Po2), conservées sur les faces intérieures des murs est et nord situent un niveau de plafond qui peut être estimé à 3,80 m de hauteur. La première, Re3, dans le mur nord est maintenue sur deux tronçons aux deux extrémités de l'élévation. De 20 cm de profondeur sur 28 cm de hauteur, elle loge encore, côté est, le tronçon de la poutre de rive, Po2 (12 x 24 cm), et situe le premier étage du bâtiment dont les murs ne font plus que 1,35 m d'épaisseur, contre 1,55 m au rez-de-chaussée (fig. 15, 16).

Côté ouest, la poutre de rive disparue est suggérée par la trace qu'elle a laissée dans l'enduit ED1. Cet indice est en connexion avec trois empochements, E6, E1 et E3, mais seul l'about d'une poutre (Po1) est conservé. Ces éléments

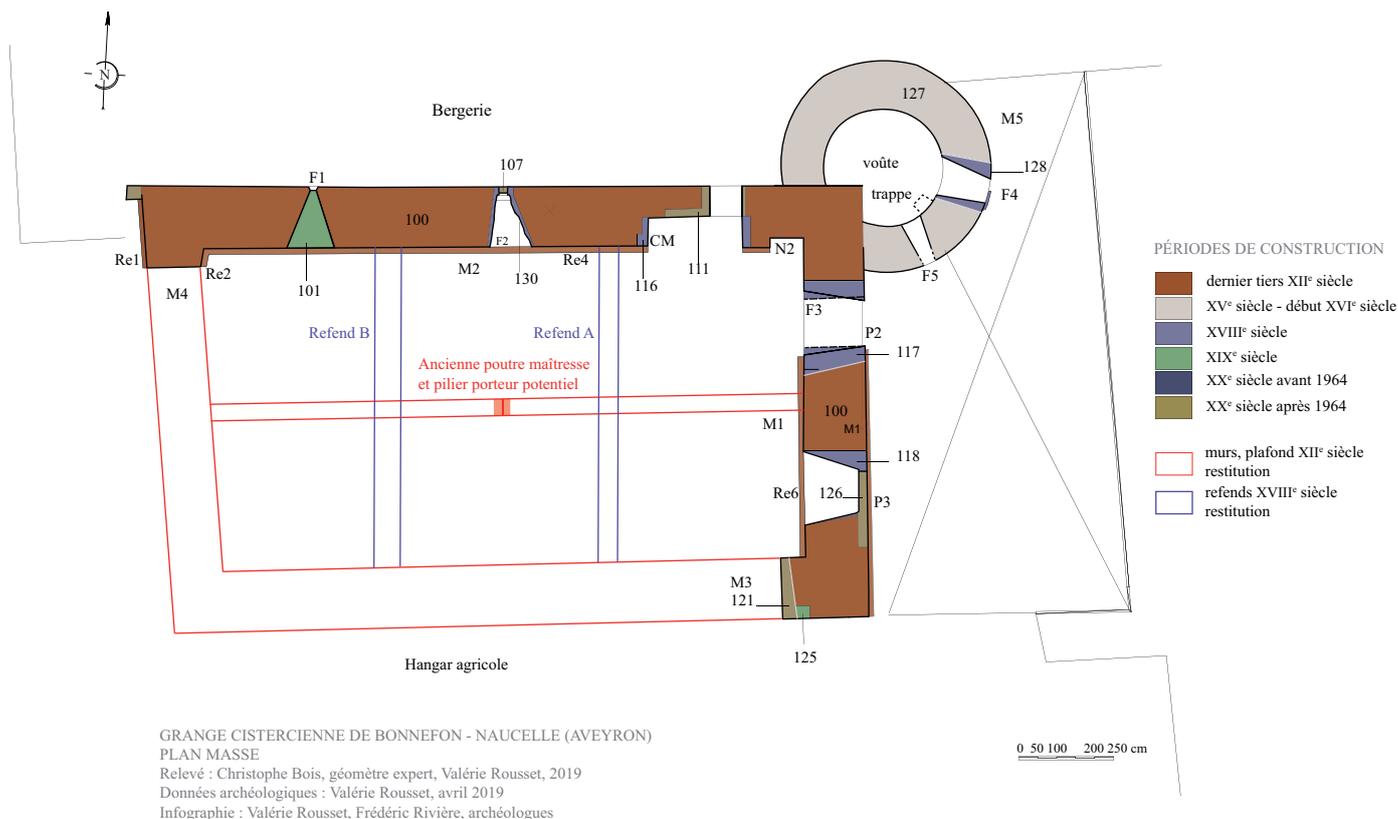
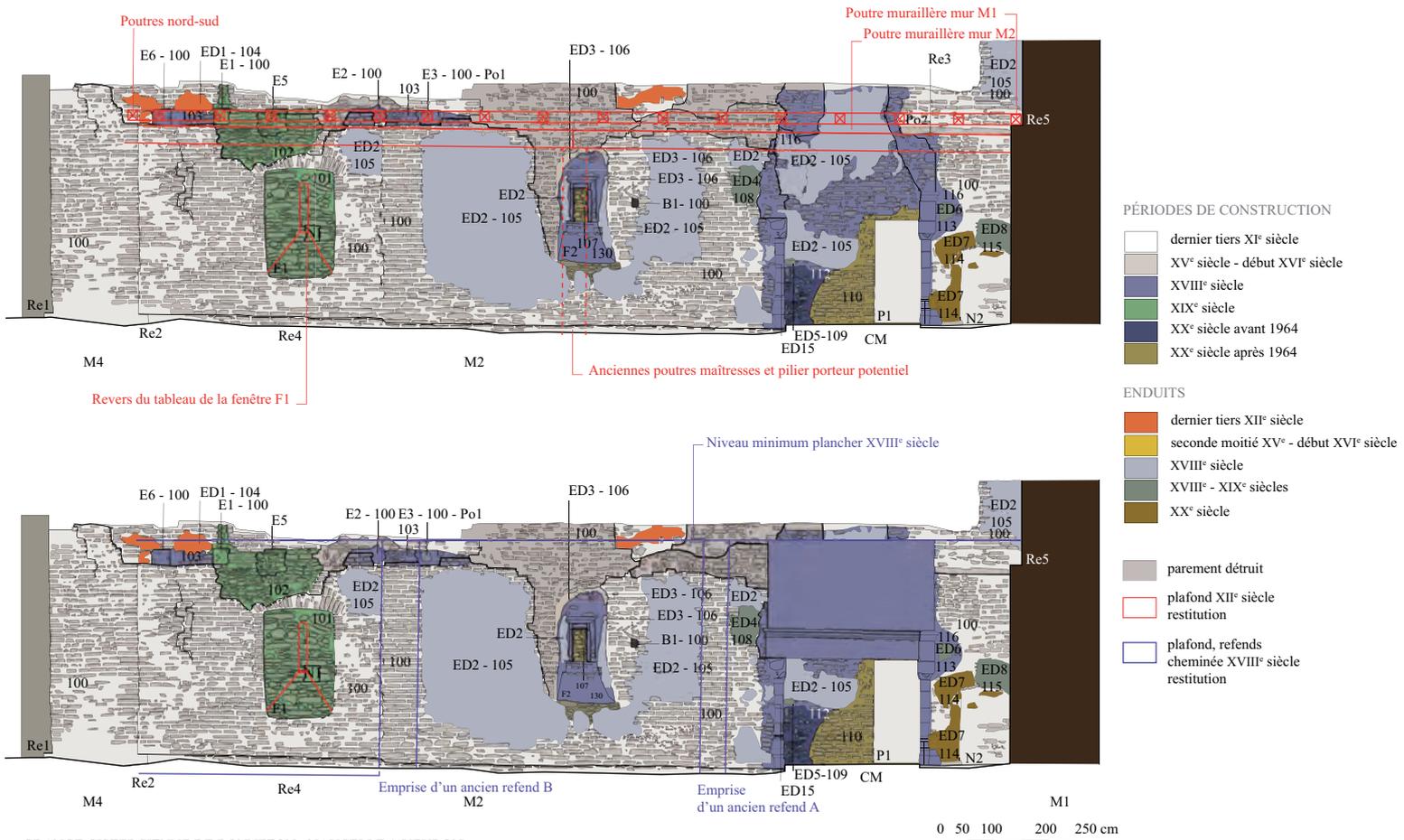


FIG. 14. PLAN MASSE, *Christophe Bois, géomètre, 2019, DAO V. Rousset, F. Rivière.*



GRANGE CISTERCIENNE DE BONNEFONT - NAUCELLE (AVEYRON)
ÉLÉVATION INTÉRIEURE NORD
Orthophoto : Christophe Bois, géomètre expert, 2019
Données archéologiques : Valérie Rousset, avril 2019
Infographie : Valérie Rousset, Frédéric Rivière, archéologues

FIG. 15. MUR M2, ÉLÉVATION INTÉRIEURE, 2019. DAO V. Rousset, F. Rivière.

restituent le niveau de sol de l'étage supérieur qui a pu recevoir un simple plancher ou bien un sol de carreaux de terre cuite sur hourdis. La seconde retraite Re5 sur le mur M1 situe une seconde poutre de rive (fig. 16). La restitution de son linéaire la place en connexion avec un empochement de poutre, E4, défini sur la droite par un alignement de cinq briques, d'où la proposition de restitution d'une poutre maîtresse de forte section supportant la charge des solives de l'ancien plancher, axées nord-sud. Cette poutre, même de forte section, devait être associée à une seconde poutre fichée dans le mur ouest disparu (M4), assurant ainsi toutes deux assemblées une portée de 15,50 m de mur à mur nécessitant au centre du bâtiment un pilier de bois ou de brique.

L'unique baie appartenant aux dispositions initiales du bâtiment est un jour étroit, F1, dont seul le cadre de l'embrasure est visible (fig. 15). L'arc de l'arrière-voussure, très altéré, est associé à trois briques qui suggèrent la présence d'un double rouleau. Avec l'autorisation du propriétaire et du Service Régional de l'Archéologie, un sondage a été réalisé en recherche du tableau de la baie. Ancrée dans un parement de briques épaisses, l'ouverture dégagée, en forme de fente de 17 cm de largeur, conserve son linteau monolithe en gneiss délardé d'un arc en plein cintre, son piédroit gauche en blocs de grès et sa base, en calcaire, bordés d'un chanfrein large de 10 cm (fig. 12). Cette baie constitue un critère pour une datation de l'état initial du bâtiment lors du XII^e siècle, période qui a pu être précisée grâce au prélèvement dans le mortier de deux échantillons de charbon de bois, Ch1, Ch2. Le premier a fourni une datation 14C de 1160 ± 30 ans¹³, dont

13. Laboratoire Beta Analytic (Miami, Floride). Échantillons 1 et 2 : probabilité 95 %.

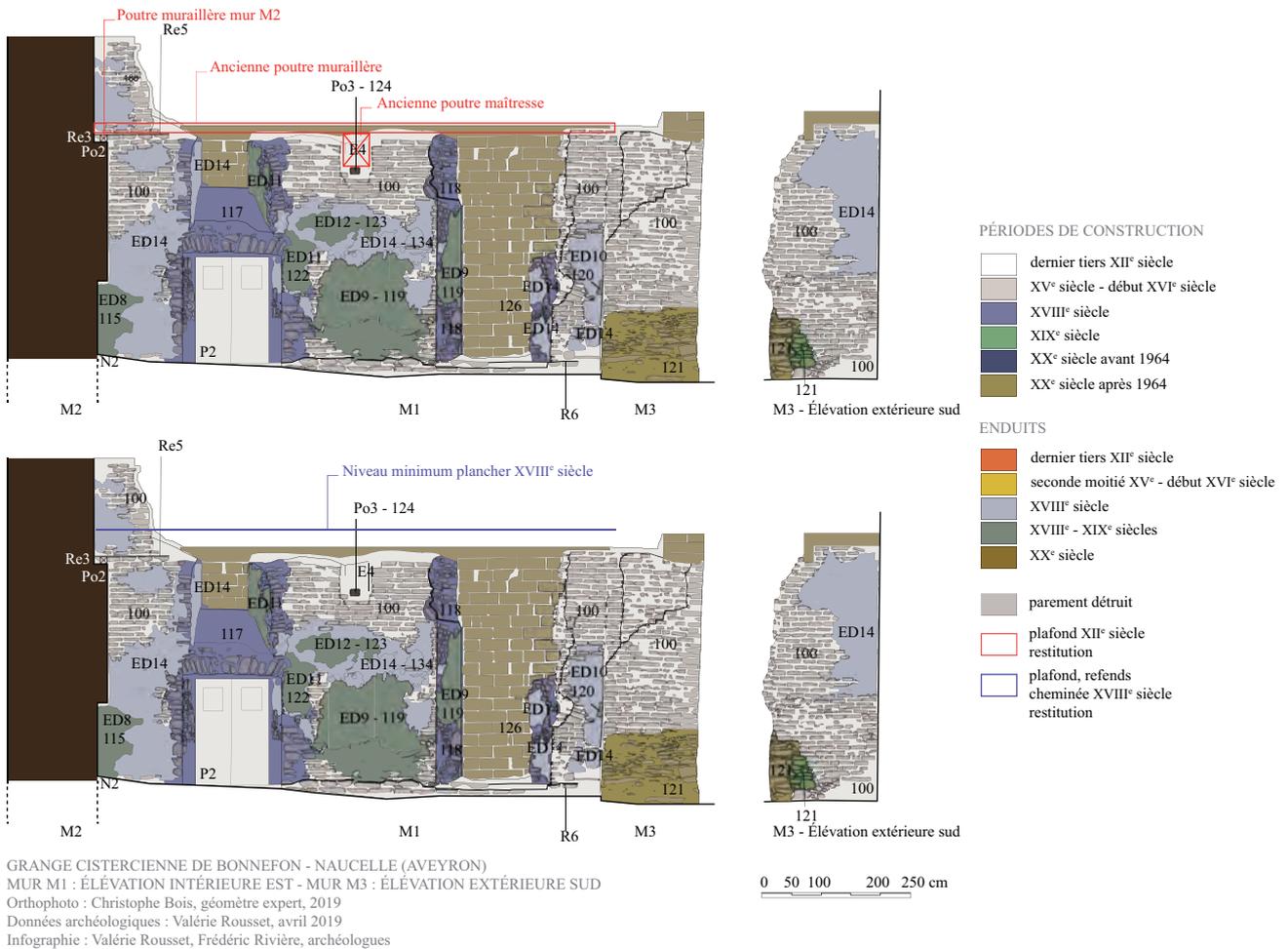


FIG. 16. MUR M1, ÉLÉVATION INTÉRIEURE, 2019. DAO V. Rousset, F. Rivière.

la fourchette chronologique est cohérente avec l'inauguration, en 1167, de l'abbaye de Bonnecombe ; le second 14C de 1080 ± 30 ans, pourrait indiquer l'emploi de bois anciens lors de la confection de la chaux au XII^e siècle.

L'adjonction d'une tour au XV^e siècle

La construction de la tour de 14 m de hauteur environ illustre une deuxième phase d'aménagement dont la mise en œuvre a exclu l'emploi de la brique au profit du seul usage d'une maçonnerie de moellons de schiste¹⁴ dont l'appareil n'est pas sans rappeler la porte de ville de Naucelle, dite « porte des Anglais », édifiée à partir de 1427. Le mortier est un mélange de sable de forte granulométrie intégrant des graviers et de la chaux grasse (fig. 1, 17).

Au premier niveau, le mur M5 (USC 127) qui s'appuie contre les murs du XII^e siècle M1 et M2, adopte une largeur de 1,23 m générant une surface au sol intérieure de 7 m² et de 3 m de diamètre (fig. 13). Aucune porte ne permet d'accéder à ce niveau. La fenêtre, F4, aménagée sans doute au cours du XVIII^e siècle est la seule communication avec l'extérieur. Le sol intérieur, disposé à 1,80 m au-dessus du niveau du sol de la cour, résulte d'un remblayage. Au niveau de celui-ci, un débord de maçonnerie cohérent avec le mur M5 laisse supposer un soubassement plus large mais aussi un niveau de sol initial plus bas. L'espace est fermé par une voûte en dalles de schiste, de type lauzes, montées en tas de charge avec

14. L'appareil intègre très ponctuellement des moellons de gneiss et de quartz ainsi que des briques épaisses en remploi.

mortier¹⁵, dont la clef s'élève à 5,27 m. Aucune ouverture n'est suffisamment large pour le passage d'un homme. Seule une trappe étroite, assimilable à un simple évent, perce l'épaisseur de la voûte.

Un jour, F5, dont l'encadrement a été détruit, est révélé par une embrasure intérieure étroite et talutée dont la base est placée à 2,50 m au-dessus du sol actuel. Bien que l'ouverture figure sur les photographies du début du XIX^e siècle, la qualité des images ne permet pas de distinguer les caractéristiques de l'encadrement hormis qu'il s'agissait d'une baie de faible dimension, destinée à l'aération et non à la défense du lieu, fonction qui a pu être tenue par une baie de tir, canonnière, détruite lors du percement de la fenêtre F4. Une autre hypothèse conduit à penser que ce niveau a pu avoir la fonction d'un grenier, de type silo à grains, comme l'a supposé Jacques Miquel¹⁶.

Au-dessus de ce premier niveau, de 5,27 m de hauteur, s'élèvent deux étages qui confinent l'angle du bâtiment du XII^e siècle. Le premier ne possède qu'une fenêtre orientée vers l'est ajoutée au cours du XVIII^e siècle, là aussi peut-être à l'emplacement d'une fenêtre médiévale. Une porte au sud ouvre sur l'étage supérieur détruit de la grange : au vu de ses piédroits et de son linteau, il paraît logique de penser qu'elle a été percée *a posteriori*, voire lors de l'édification de la tour dans l'épaisseur du mur nord (M2) de celle-ci.

Un coup de sabre et la trace d'une accroche dans la partie haute du mur de la tour suggèrent que la façade est (M1) de la grange a été surélevée au XV^e siècle lors de la construction de la tour. Le second étage de celle-ci est délimité par une retraite de maçonnerie puissante accueillant à l'origine la poutraison d'un plancher. Ce dernier niveau ne possède plus d'ouverture, si ce n'est une fenêtre murée à l'ouest à l'embrasure couverte d'un arc segmentaire. Sur la face opposée, le parement intérieur inclut cinq blocs de gneiss ou de grès qui pourraient appartenir au fond d'une niche.

Les remaniements du bâtiment du XII^e siècle

Une phase d'aménagement aux XV^e et XVI^e siècles ?

Le bâtiment complété au XV^e siècle (voire dans le deuxième quart du XV^e siècle si l'on tient compte des similitudes constructives avec la porte de ville de Naucelle), peut-être, par la tour d'angle – dont l'équipement défensif, pour peu qu'il ait existé, n'apparaît plus – a pu également être « modernisé » avec l'ajout d'équipements domestiques, si ce n'est d'ouvertures nouvelles. La cheminée monumentale, CM, au rez-de-chaussée, présente tous les critères pour proposer une datation dans le deuxième quart du XVI^e siècle, mais cet élément relève très probablement d'un remploi tout en pouvant provenir de l'édifice même (fig. 15). Cette hypothèse pourrait être appuyée par deux autres cheminées extraites du bâtiment lors de sa démolition puis implantées dans une maison de Rodez¹⁷. Les quatre jours allongés rectangulaires et chanfreinés visibles sur les images du début du XX^e siècle (fig. 7, 10), qui éclairaient le premier étage de la bâtisse, pourraient évoquer, du fait de leur forme, des travaux menés aux XV^e-XVI^e siècles. Ils laissent ainsi supposer un niveau entier dévolu au stockage, tenu dans une quasi-obscureté et ventilé par ces ouvertures de taille modeste.

Les aménagements de la grange et de la tour au XVIII^e siècle

Les remaniements réalisés à la période moderne dans la grange ont modifié la volumétrie intérieure du rez-de-chaussée en rehaussant le niveau du plafond, comme l'indiquent deux tronçons de maçonnerie (USC 103) comblant l'ancienne retraite Re3 dans laquelle s'ancrait la poutre de rive du plafond du XII^e siècle (fig. 15). Les murs arasés au XX^e siècle ne portent désormais plus traces de ce niveau, dont seule l'embrasure d'une fenêtre, F3 (USC 117), dans le mur M1, fournit une hauteur, d'au moins 4 m (fig. 16).

L'installation de la cheminée monumentale, CM, a présidé à des travaux conséquents, peut-être contemporains de la surélévation du plafond, nécessitant de gagner sur l'épaisseur du mur du XII^e siècle, aminci après un bûchage de son parement (USC 116). Bien que les piédroits arrondis et leurs bases prismatiques, les consoles et la corniche du manteau profilée d'un tore, d'une gorge et d'une doucine appartiennent au corpus de la modénature du deuxième quart du XVI^e siècle, le positionnement des piédroits reste peu cohérent avec le mur dans la mesure où leur débordement, trop

15. L'inaccessibilité de la voûte n'a pas permis de faire l'étude du mortier, qui semble, cependant, être fait de terre.

16. MIQUEL 1981, p. 160.

17. Communication de Catherine Cazelles, co-présidente de Cisterciens en Rouergue.

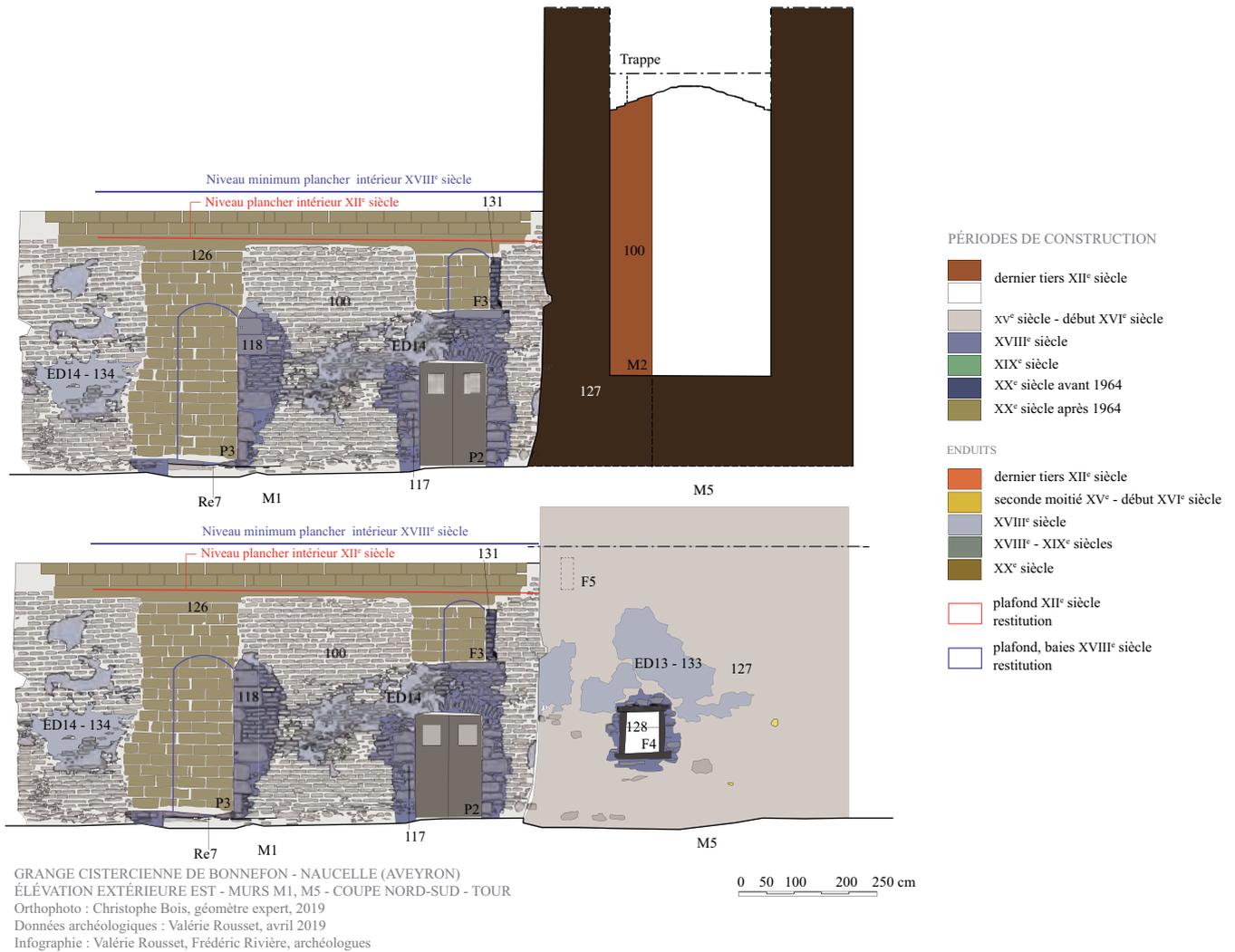


FIG. 17. MURS M1 ET M2, ÉLÉVATION EXTÉRIEURE, 2019. DAO V. Rousset, F. Rivière.

faible, est peu conventionnel. Ce remploi est par ailleurs confirmé par la présence sur le piédroit gauche d'un badigeon de chaux blanc, ED15, recoupé par la maçonnerie, USC 116, mise en œuvre lors de l'installation de la cheminée (fig. 14).

La cheminée conserve les deux consoles de son manteau sur la partie tronconique desquelles figurent deux motifs. Le premier a la forme d'un triangle pointé en bas dont l'aplat est garni d'un motif en faible relief en forme de barre pattée divisée par un cercle. Le second, toujours triangulaire, porte un signe en V dont les branches sont creusées latéralement et au sommet de petites échancrures triangulaires. Pour l'héraldiste Jacques Poulet, il ne peut s'agir d'armoiries mais plutôt de simples initiales ou de signes à caractère religieux inscrits dans des triangles symboliques de la sainte Trinité : un I, en hommage à Jésus, ou la représentation d'un calice.

La cheminée du XVI^e siècle en remploi doit être, au vu de sa situation dans la partie orientale du rez-de-chaussée, contemporaine d'un mur de refend (A), d'une largeur de 0,40 m, dont subsiste la trace de l'adossement contre le mur du XII^e siècle. L'empreinte laissée par un second mur, plus épais, refend B, n'est due ici encore qu'à l'enduit, ED2 (USC 105) qui délimite une zone de parement vierge de couverture de 0,75 m de largeur¹⁸. Entre ces murs et les murs est et ouest de la construction était sûrement placée une nouvelle poutraison.

18. Ces deux refends correspondent au témoignage de M. Boudou.

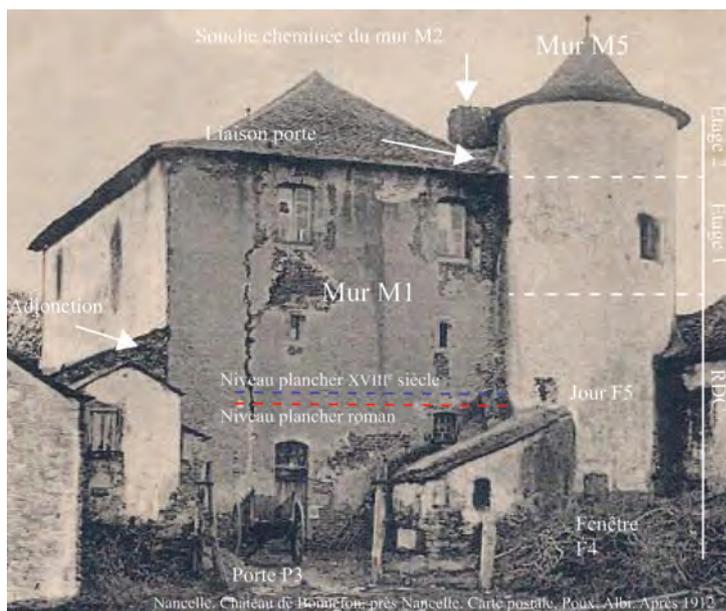


FIG. 18. LE « CHÂTEAU » ET SA TOUR PEU APRÈS 1912.
Carte postale (détail), Poux, Albi. DAO V. Rousset, 2019.

Les similitudes entre les appareils mis en œuvre pour la cheminée (USC 116) et la porte, P3 (USC 118), du mur M1, militent pour une phase de construction commune au cours du XVIII^e siècle, à laquelle a dû participer la pose de l'enduit (ED2 - ED14) composé de terre argilo-sableuse et de chaux, recouvert d'un badigeon de chaux blanc. La porte, P3, construite en grès et en gneiss, était couverte d'un arc segmentaire, dont on retrouve la forme sur les photographies anciennes au second étage.

Cette phase de remaniement a sans doute été précédée par l'aménagement dans les murs nord et est (M2, M1) d'une fenêtre, F2 et d'une porte, P2 (fig. 15, 16, 17). Ces deux ouvertures qui n'ont pas de caractéristiques communes sont en effet antérieures à la pose de l'enduit badigeonné de chaux des murs de la grange et de la tour (ED2, ED 14, ED13). La première, F2, installée après le creusement rudimentaire du mur du XII^e siècle, M2, est un jour rectangulaire en grès et calcaire avec feuillure intérieure. Un

enduit, ED3 (USC 106), badigeonné de chaux blanche et grise, a précédé la pose de l'enduit ED2. La même chronologie peut être observée sur la porte du mur est, P2 (USC 117), sans que ces deux éléments aient en commun d'autres points de similitude. Cette dernière ouverture se distingue par son mortier de chaux et de terre chargée en graviers très forts. Une fenêtre haute, F3, très ruinée, lui est contemporaine ; subsistent seulement son appui en gneiss et une partie de l'embrasure intérieure.

La tour a fait l'objet, peut-être en même temps que la grange, de modifications importantes avec l'aménagement d'une étroite ouverture, F4, à encadrement de bois (fig. 17), peut-être à l'emplacement d'une baie antérieure, et la mise en place au premier étage d'une fenêtre dont l'encadrement est couvert d'un linteau segmentaire clavé. La première dotée d'une dalle de schiste formant emmarchement à sa base s'apparente à l'ouverture d'un poulailler. La seconde, qu'accompagne une maçonnerie de briques épaisses en remploi, est dépourvue de feuillure, ce qui pourrait militer pour une datation dans la première moitié du XVIII^e siècle, élément qui fait présumer une campagne de travaux sur l'ensemble du bâtiment bien avant 1789, date de la restauration de la couverture ainsi que le rapporte l'historien Pierre-Aloïs Verlaguet.

Modifications après la Révolution

Quelques détails suggèrent des travaux postérieurs à la grande phase de remaniement du XVIII^e siècle, dont la reprise en retrait d'une zone du parement du mur M2 et le bouchage d'anciens empochements de poutres, E1, E5, E6 (USC 102) (fig. 14). Il faudrait compter aussi – sans qu'il y ait entre eux de liens stratigraphiques – le murage de la fenêtre F1 (mur M2) constitué d'un appareil de moellons de schiste et de terre jaunâtre (USC 101). Ce liant qui exclut la chaux serait à comparer avec celui des maçonneries USC 124 et 125 des murs M1 et M3 : c'est une terre argileuse rougeâtre qui sert en effet au comblement partiel de l'empochement E4 emprisonnant l'about d'une poutre, Po3, et à une petite reprise sur le mur M3. La succession d'enduits sur les parements intérieurs résulte de différents ajouts qui se superposent à l'enduit ED2 – ED14 (USC 105, 134) du XVIII^e siècle. Ces résidus, qui peuvent appartenir à des aménagements du XVIII^e ou du XIX^e siècle ont en commun une composition de sable plus ou moins fin, recouverte ou non d'un badigeon de chaux blanc.

Le haut mur de pierre ouvert d'un grand portail charretier élevé probablement vers 1871 referma la cour sur le devant de la façade orientale du bâtiment, réitérant peut-être ainsi l'effet de clôture dont l'image est donnée par la vue cavalière de 1667 (fig. 6, 7).

Conclusion

La grange du domaine (*honor*) de Bonnefon, grand bâtiment de plan rectangulaire de 130 m² construit en briques épaisses, constitue sans doute la construction centrale d'un ensemble fondé par l'abbaye cistercienne de Bonnecombe dans les années contemporaines de sa fondation en 1163-1167 – la datation par radiocarbone d'un échantillon de charbon de bois ayant fourni la date de 1160 ± 30 ans. La présence en Naucellois d'un substrat argileux, exploité déjà à la période gallo-romaine – en témoigne la découverte de fours de tuiliers –, a vraisemblablement orienté le choix de ce site particulier, favorable d'abord à la production céréalière, ensuite à la fabrication de briques pour l'approvisionnement du chantier – matériau qui donne une valeur d'*unicum* dans le contexte aveyronnais.

Ce bâtiment du XII^e siècle, au centre d'un grand domaine d'exploitation agricole géré par un maître grangier, s'inscrit dans le contexte bâti complexe d'un ensemble foncier dont le cartulaire de Bonnecombe mentionne la chapelle et le four banal¹⁹. Deux talus profilant le relief des abords immédiats au nord et à l'ouest de la grange suggèrent une occupation bâtie en retour d'équerre qui évoque une enceinte maçonnée ou de terre²⁰ ou bien des bâtiments. Par le passé, la retenue d'eau située au nord-est a été interprétée comme le témoignage d'une ancienne douve, hypothèse qui serait à vérifier. La vue cavalière de 1667 montre la complexité du site, du moins au XVII^e siècle, composé d'un « château » avec sa tour, d'une porterie et d'un bâtiment en L d'un seul niveau, ordonnés autour d'une basse-cour²¹, dont la recherche archéologique pourrait à l'avenir vérifier les emprises et les fonctions liées à la défense, à la production agricole et à son stockage (grenier, chais...), à l'élevage, ainsi qu'à l'habitation des grangiers, des convers et des salariés agricoles.

Dans ce grand ensemble subsistent du bâtiment central du XII^e siècle quelques murs arasés lors de sa destruction en 1964. Les traces maintenues dans ces « écorchés » permettent de restituer un grand rez-de-chaussée développé d'un seul tenant sous un plafond, placé à 3,80 m environ au-dessus du niveau de sol, dont les poutres transversales (axées nord-sud) étaient supportées *a priori* à mi-distance par une poutre maîtresse, constituée de deux tronçons successifs, deux sections contiguës, étayées par un pilier ou une colonne centrale. Ce grand volume aux parements intérieurs enduits disposait, au moins, d'une fenêtre étroite en meurtrière au nord, F1, caractérisée par un linteau délardé d'un arc en plein cintre. Il faut sans doute présumer que le bâtiment s'élevait encore sur deux étages dont il est fort possible que le premier ait consisté, comme le rez-de-chaussée, en un grenier, le second dans le logement du grangier.

La période d'insécurité de la guerre de Cent Ans explique la mise en défense du bourg dès 1427 suite à la demande générale des habitants. Ce mouvement a peut-être conduit, dans un même temps, à l'édification de la tour ronde de Bonnefon. Cet ouvrage, possible tour-grenier, a pu constituer aussi un élément de guet participant à un réseau de protection plus général du bourg. Cette hypothèse ne peut cependant être vérifiée en raison des remaniements intervenus au cours du XVIII^e siècle au profit d'une « modernisation » des espaces intérieurs.

Les photographies du début du XX^e siècle offrent l'image d'une grande demeure du XVIII^e siècle installée à la campagne, dont les ruines conservent aujourd'hui encore quelques ouvertures. Les aménagements entrepris avant la Révolution furent donc conséquents ; non pas réduits à la transformation des façades, ils ont affecté les intérieurs comme permettent d'en juger les traces laissées par des refends subdivisant le rez-de-chaussée. Ce découpage suppose donc une modification de la fonction de ce niveau : possible lieu de stockage (hypothèse qui serait à vérifier par l'étude archéologique du sous-sol), il donna lieu au XVIII^e siècle à trois espaces dont un pourvu d'une cheminée.

Une longue lézarde fendant la façade depuis les années 1912, au moins, laisse présager déjà l'abandon du site que les exploitants agricoles avaient cependant doté au XIX^e siècle d'une dépendance adossée à la tour et d'un appentis, détruit, constituant alors à une extension de la cuisine où était disposé l'évier.

La tour qui fait vigie dans le paysage et pointe au-delà des couvertures de tôle les maigres vestiges de ce qui fut le centre d'un grand domaine agricole cistercien s'est altérée depuis la phase chantier de cette étude. En 2021, en effet, le temps a prolongé son travail de sappe sur la fenêtre du premier étage dont la quasi-destruction met en péril l'état de la tour elle-même. Aujourd'hui, les associations CEPENS et Cisterciens en Rouergue, dont il faut souligner le travail, tentent d'œuvrer à sa sauvegarde.

19. VERLAGUET 1918-1925, p. 723.

20. Le système de fossés et d'enceintes de terre est connu dans les premières granges cisterciennes. HIGOUNET 1983, p. 171.

21. Ces dispositions avec organisation des bâtiments autour d'une basse-cour sont conservées à la grange cistercienne de Bernac dans le Tarn, dépendante de l'abbaye de Bonnecombe. HOUDET 2021, p. 24.

Sources

Sources iconographiques

JEAN (Patrick), ROUSSEAU (Donatien), *Une mémoire humaniste du Ségala Carmausin. Edmond Samson (1870-1922). Un fonds photographique inédit*, Éditions Grand Sud, 2012.

Archives départementales de l'Aveyron

Plan cadastral de 1830. Tableau d'assemblage et section E, lieu-dit Bonnefon. 3 P 169-1-10.

Archives départementales de la Haute-Garonne

Visitation de la Gamasse en 1667. Plan. Série B, Registre 1.

Sources imprimées

VERLAGUET 1918-1925 : VERLAGUET (Pierre-Aloïs), *Cartulaire de l'abbaye de Bonnetombe*, t. I, Rodez, Imprimerie P. Carrère, 1918-1925.

Bibliographie

Cisterciens en Rouergue, La grange cistercienne de Bonnefon. Une double interrogation d'ordre archéologique.

HIGOUNET 1983 : HIGOUNET (Charles), « Essai sur les granges cisterciennes », dans *L'économie cistercienne*, Presses universitaires du Midi, Flaran, 1981, Auch, 1983, p. 157-180.

HOUDET 2021 : HOUDET (Martine), *La grange cistercienne de Bernac en pays albigeois*, Patrimoni, n° 92, 2021, p. 18-26.

IMBERT 2008 : IMBERT (Gilbert), *Le statut des terres dans la mouvance de la grange cistercienne de Bonnefon*, Les Amis des archives de la Haute-Garonne, Petite bibliothèque n° 163, décembre 2008.

IMBERT 1990 : IMBERT (Gilbert), *Naucelle, Bribes d'histoire*, 1990, 223 p.

MIQUEL 1981 : MIQUEL (Jacques), *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge et l'organisation de la défense*, Rodez, Éditions françaises d'Arts graphiques, 1981, vol. 1, p. 164.

MIQUEL 2016 : MIQUEL (Jacques), « Communication en 2016 sur la grange de Bonnefon », dans *Cisterciens en Rouergue, La grange cistercienne de Bonnefon. Une double interrogation d'ordre archéologique.*

NOËL 1971 : NOËL (Raymond), *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron*, Rodez, Subervie, t. I, 1971.

